

CONCOURS DE LA SAINT VALENTIN 2023
« LES PLUS BELLES LETTRES D'AMOUR »

RÈGLEMENT DU CONCOURS

ARTICLE 1 : ORGANISATEUR

L'Institut français du Bénin à travers sa médiathèque, organise un concours spécial Saint Valentin intitulé « Les plus belles lettres d'amour ».

ARTICLE 2 : OBJET

Ce concours est organisé à l'occasion de la fête de la Saint Valentin 2023 du lundi 09 janvier au mardi 14 février 2023 inclus, jour où seront dévoilées les plus belles lettres écrites.

ARTICLE 3 : MODALITE DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne âgée de 18 ans minimum, à l'exception des membres du personnel de l'IFB. La participation est gratuite.

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité et de toute modification qui pourrait être ultérieurement adoptée. Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables si ce concours devait être modifié ou annulé.

Pour concourir, les participants doivent satisfaire à l'intégralité des modalités suivantes :

- Rédiger un texte de genre épistolaire sur l'amour et ses symboles ;
- Ce texte doit tenir sur une feuille A4 ; il pourra être manuscrit ou mis en page sur un ordinateur (police : Times New Roman, taille : 12 ; Interligne : 1,15) avec le nom, prénom, l'âge, l'email et le numéro de téléphone de la personne ;
- Le texte peut être poétique ou humoristique mais devra être rédigé dans un style qui ne comporte pas de mots grossiers ;
- Être l'auteur du texte envoyé pour le concours ;
- Les textes sont reçus jusqu'au 4 février 2023 (délai de rigueur) et devront être envoyés au format PDF exclusivement par email à l'adresse : mediatheque@if-benin.com avec pour objet « **Saint-Valentin : Concours de lettre d'amour** ». Toutes participations ne respectant pas ces modalités ne seront pas prises en compte.

ARTICLE 4 : RESULTATS DU CONCOURS, EXPLOITATION DES TEXTES ET RECOMPENSE

Seuls les participants dont les textes auront été retenus seront avertis par téléphone. Les textes les plus originaux par leur style, leur flamme, voire leur humour, seront dévoilés, le soir de la Saint-Valentin (le 14 février) dans le cadre d'une « **spéciale Soirée Saint-Valentin littéraire** » organisée par la médiathèque de l'IFB. Ces textes seront lus par leurs auteurs qui seront aussi récompensés.

Chaque participant, du fait de l'acceptation du règlement, consent, comme condition de validité de sa participation au concours, à ce que son texte soit éventuellement affiché dans la médiathèque de l'IFB pour être lu par les usagers ou publié et consultable sur les supports de communication de l'IFB. Les candidats s'engagent à ne pas exiger des droits d'auteur dans le cadre de l'exploitation de leurs textes dans les limites fixées par le présent règlement.

ARTICLE 5 : JURY DU CONCOURS

Un jury de concours sera constitué pour sélectionner les meilleurs textes. Chaque participant s'engage à se soumettre aux décisions du jury qui seront sans recours.

ARTICLE 6 : CONSULTATION DU REGLEMENT DU CONCOURS

Le présent règlement peut être consulté à l'accueil, à la médiathèque ainsi que sur le site internet de l'Institut français du Bénin : www.if-benin.com.

Fait à Cotonou le, 09 janvier 2023.